

REFERENTIEL DE LA CERTIFICATION « Cash management »

REFERENTIEL DE CERTIFICATION	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
COMPÉTENCES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>C.1 :</u> Piloter la gestion des moyens de paiement, en les choisissant et en les mettant en œuvre en fonction de la nature de l'activité de l'entreprise et de leur efficacité opérationnelle, afin de sécuriser leur utilisation, d'optimiser leur coût et le BFR</p>	<p>ME.1 Etude de cas « Pilotage de la gestion des moyens de paiement » - écrit</p> <p>À partir d'un cas pratique constitué d'une activité de production et de vente d'une entreprise dans un périmètre géographique déterminé, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer et argumenter le choix des moyens de paiement proposés aux clients - proposer et argumenter le choix des moyens de paiement proposés aux fournisseurs - sélectionner les moyens de paiement et leurs modalités de mise en œuvre en vue d'optimiser le BFR - établir un calcul de coût en fonction des volumes - proposer un modèle d'évaluation du rapport entre le risque de fraude et la complexité d'usage 	<p>CE.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de paiement choisis sont en adéquation avec l'activité de l'entreprise (BtoB vs BtoC, services vs biens, canaux de vente) - Les moyens de paiement choisis sont en adéquation avec l'implantation géographique des clients et des structures de vente d'une part, des fournisseurs et des structures de production d'autre part - L'impact du choix du moyen de paiement et de sa modalité de mise en œuvre sur le BFR est clairement démontré - Le calcul des coûts d'utilisation induits sont justes et les choix sont en cohérence avec ces coûts - Le modèle d'évaluation entre le risque de fraude et la complexité d'usage proposé présente une argumentation qui s'appuie sur des connaissances et une intelligence du processus

<p>C.2 : Gérer la communication bancaire, en choisissant les protocoles de transport et de sécurité et les formats de fichiers adaptés à chaque triplet (moyen de paiement, banque, application métier utilisatrice), afin de garantir la bonne exécution des ordres par les banques, la bonne réception et interprétation des informations par les applications métier (comptabilité, GRC, SIRH, trésorerie, etc.)</p>	<p>ME.2 Etude de cas « Gestion de la communication bancaire » - écrit</p> <p>Le cas pratique consiste à faire le choix d'un outil de communication bancaire pour une entreprise ayant une typologie de flux dans un périmètre géographique déterminé et avec des systèmes de gestion bien détaillés, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer et argumenter le choix du ou des protocoles de transfert ; - proposer et argumenter le choix des formats de fichier par triplet (banque, pays, moyen de paiement) pour les paiement et pour les extraits de compte en fonction du triplet (banque, pays, ERP) - détailler les flux de travail qui devront être mis en place pour respecter les procédures internes de signature et de sécurité 	<p>CE.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le protocole (ou les protocoles) de communication est choisi en fonction de la localisation des banques, des moyens de paiement et des volumes. - Les formats de fichier sont le plus homogènes possible, pérennes, mais adaptés à la situation de terrain décrite dans le cas pratique. - Les formats choisis pour la réception des extraits de compte sont adaptés aux capacités des ERP détaillés dans le cas. - Les solutions de sécurité choisies sont précisées et mises en regard des besoins exprimés quant à l'adéquation avec les procédures internes. Une attention est apportée à la bonne compréhension des composantes de la sécurité (<i>4-eyes principle</i>, séparation des fonctions, confidentialité, intégrité, non-répudiation, authentification).
--	--	---

<p>C.3 : Gérer la relation bancaire sur la partie flux, en menant le processus d'appel d'offres de flux bancaires et de changement de partenaire, afin de choisir les banques les plus adaptées au modèle de cash management du groupe, d'optimiser les coûts tout en assurant la continuité de la gestion quotidienne de la trésorerie</p>	<p>ME.3 Etude de cas « Gestion de la relation bancaire sur la partie flux » - écrit À partir d'un cas pratique constitué (i) d'informations sur une entreprise, d'une cartographie de ses moyens de paiement/encaissement et flux bancaires, et (ii) de réponses de partenaires bancaires à un appel d'offres flux, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir l'organisation bancaire cible de l'entreprise pour une gestion optimale de ses flux (coût, efficacité, sécurité) et proposer le périmètre géographique et/ou technique devant faire l'objet d'un changement de partenaire - rédiger les principaux termes de l'appel d'offres et proposer les critères de sélection - analyser les propositions reçues, calculer le différentiel de coût de gestion des flux par rapport à la situation existante et établir un classement des offres en fonction des critères de sélection retenus - proposer un calendrier et une feuille de route permettant la conduite du projet de changement de partenaire(s) bancaire(s) 	<p>CE.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation bancaire cible proposée est en adéquation avec l'activité (BtoB vs BtoC, services vs biens, export vs ventes domestiques) et le périmètre géographique de l'entreprise - Le périmètre géographique, la nature des flux (encaissement, décaissement) et les critères de sélection devant être inclus dans l'appel d'offres doivent être clairement mentionnés et justifiés - Pour chaque proposition bancaire reçue, le calcul du différentiel de coût est juste et l'analyse des points forts et faibles est pertinente au regard des critères de sélection ; sur cette base, le classement proposé est approprié - La feuille de route identifie les principales étapes du changement de partenaire(s) bancaire(s), avec un plan détaillé de migration des flux permettant d'assurer la continuité opérationnelle de gestion des flux
--	---	---

<p>C.4 : Mettre en œuvre et animer une centralisation de trésorerie (cash pooling), domestique ou internationale, en choisissant et en pilotant le modèle de centralisation le plus adapté aux spécificités opérationnelles et à la culture du groupe, afin d'en optimiser la trésorerie et les frais financiers</p>	<p>ME.4 Etude de cas « Mise en œuvre et animation d'une centralisation de trésorerie domestique ou internationale » - écrit</p> <p>À partir d'un cas pratique constitué d'informations sur une entreprise, son organisation et ses flux bancaires, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux et objectifs de mise en place d'une centralisation de trésorerie - analyser les spécificités du modèle opérationnel et de la culture cash de l'entreprise, et proposer en conséquence la stratégie et le modèle de centralisation de trésorerie le plus adapté - définir le calendrier et la feuille de route de mise en œuvre de la centralisation de trésorerie choisie - proposer les architectures informatiques et opérationnelles pour l'animation quotidienne de la centralisation de trésorerie choisie 	<p>CE.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux et objectifs sont clairement identifiés et le cas échéant quantifiés - Le choix du modèle de centralisation de trésorerie est justifié, et en adéquation avec l'activité de l'entreprise, son organisation, son périmètre géographique et sa culture de la trésorerie - Sur la base du modèle choisi, une évaluation des avantages sur la liquidité et l'optimisation des frais financiers est fournie, et se révèle juste - La feuille de route identifie les principales étapes de déploiement de la centralisation de trésorerie, avec un plan détaillé de migration des différentes entités et/ou business unit et/ou pays entrant dans le champs de la nouvelle centralisation de trésorerie - Les choix de l'architecture informatique et du modèle de gestion opérationnel sont adaptés aux ressources et à l'organisation informatiques et humaines de l'entreprise
---	--	---

<p>C.5 : Donner l'ordre d'exécution des paiements internationaux, en choisissant les moyens techniques et les prestataires de service de paiement, afin de garantir la bonne réception des fonds par les bénéficiaires au moindre coût, dans un délai le plus court possible et dans le respect des réglementations de lutte contre les infractions financières</p>	<p>ME.5 Etude de cas « Ordre d'exécution des paiement internationaux » - écrit Le cas pratique consiste à régler l'acquisition de deux entreprises de deux zones géographiques différentes. Le trésorier explique à son DG comment il va garantir la bonne arrivée des fonds chez le notaire responsable de la transaction. Pour cela, le candidat doit détailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le travail préparatoire de « <i>know your counterparty</i> » (pour les bénéficiaires indirects des entreprises rachetées) - le choix du partenaire bancaire - les outils de suivi de transfert des fonds 	<p>CE.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de base de la lutte contre la criminalité financière et les risques encourus sont explicités, appliqués aux deux opérations. - Une explication simple des mécanismes du <i>correspondent banking</i> est détaillée, elle précise la gestion des devises et le rôle de l'intermédiaire bancaire. - Le suivi des paiement par GPI est détaillé et la gestion des frais est précisée.
--	--	--

Condition à la délivrance du certificat : Le candidat qui a satisfait à l'ensemble des modalités d'évaluation inscrites au référentiel se voit attribuer la certification.